

Sondage : Riposte Laïque doit-il se rendre à la convocation de Miss Goulag ?



Nous apprenons donc que les vaillants députés de la « Commission parlementaire contre les violences d'extrême droite » paraissent décidés à auditionner Riposte Laïque, ainsi que Résistance républicaine.

<http://www.lefigaro.fr/politique/2019/02/13/01002-20190213ARTFIG00260-marion-marechal-et-marine-le-pen-bientot-convoquees-par-une-commission-parlementaire-sur-l-extreme-droite.php>

Certes, notre porte-parole, qui est très joueur, a fait une vidéo, par ailleurs très drôle, où il explique qu'il attend avec impatience sa convocation, et qu'il veut témoigner contre l'extrême droite.

Mais Pierre n'est que le porte-parole de notre mouvance, et le président de Riposte Laïque Suisse vit en Israël !

Donc, première question, Muriel Ressiguié, surnommée « Miss Goulag » par les militants de la Ligue du Midi, présidente de la Commission, a-t-elle le budget pour payer l'aller et retour, ainsi que les frais d'hébergement, du président Guy Sebag ? Et nos impôts doivent-ils servir à payer les coups tordus des Insoumis ?

Deuxième question : Riposte Laïque dépend du droit suisse. L'État français peut-il convoquer, pour témoigner, une association qui est régie par les lois helvétiques ? Nous allons mettre immédiatement sur ce dossier notre avocat suisse, Maître Jean-Luc Addor.

Troisième question : Devons-nous répondre à une telle convocation, alors que nos valeurs sont aux antipodes de celles de l'extrême droite, et que cette commission bidon, demandée par les Insoumis de Mélenchon, dévoie l'esprit républicain de l'Assemblée nationale. Chacun sait que les seules violences significatives viennent de l'extrême gauche et des islamistes, que les Insoumis protègent, parce que les premiers sont leur milice, et les seconds leurs électeurs.

Quatrième question : Faut-il se déplacer pour leur balancer à Miss Goulag et aux siens leurs quatre vérités à la face de la France entière, quitte à assumer les risques judiciaires qui pourraient suivre ? Cela ne manquerait de panache, et rencontre l'adhésion de quelques contributeurs de notre journal...

Cinquième question : faut-il refuser de répondre à la convocation, et obliger Miss Goulag à nous envoyer douze robocops pour nous obliger à témoigner, ce qui aurait l'avantage de nous faire voyager gratuitement, au moins à l'aller ?

À l'heure où nous vous parlons, nous n'avons pas encore reçu de convocation, mais nous nous interrogeons quand même, car la mission se terminera au mois de mai, et rendra ses conclusions

en juin. Et miss Goulag, alias Muriel Ressiguier (qui a demandé la dissolution de la Ligue du Midi, mais qui préside tout de même cette commission...) est capable de demander la fermeture de Riposte Laïque et de Résistance républicaine, ainsi que la dissolution de tous ceux qui osent aimer la France, et ne pensent pas comme les Insoumis.

Liberté! à bas
le GOULAG! à bas
le COMMUNISME!

POLOGNE 1981

URSS 1970

PRAGUE 1968

BUDAPEST 1956

Riz

Nous demandons donc l'avis de nos lecteurs, pour savoir, selon eux, quelle est la meilleure attitude à adopter : boycott, ou audition combative ? Et nous lirons attentivement les commentaires des uns et des autres...

Martine Chapouton